

# Le dimanche 12 mai 2019



l'Association Scolaire Montrapon / Fanart  
organise son vide-grenier, au Square Coluche,

**17 rue Fontaine Ecu**

**ouvert aux particuliers.**

Pour le bon déroulement de la journée, pour le respect des riverains, des autres participants, des visiteurs et des organisateurs, nous vous demandons de bien vouloir respecter certaines règles que nous vous rappelons ci-après :

- 1- L'horaire d'installation est fixé de 6h00 à 7h30. Tout exposant arrivant après cet horaire pourra se voir refuser l'accès à son emplacement prévu, malgré son inscription préalable.
- 2- Un bon pour un café vous sera offert le matin dès que vous serez installés. Vous disposerez d'une buvette et d'un stand de petite restauration sur place.
- 3- Le marché durera jusqu'à 17h30. Cependant en cas de menace d'orage annoncé et subit, les organisateurs se réservent le droit d'écourter la journée pour des raisons de sécurité.
- 4- Il est strictement interdit de faire du barbecue sur les emplacements du vide grenier. Seuls les organisateurs pourront faire cuire de la nourriture sur un espace protégé.
- 5- Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets usagés. La vente de denrées ou produits alimentaires ainsi que la vente d'animaux vivants est strictement interdite.
- 6- Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement net à son départ. Une caution de 10 euros, versée au moment de l'inscription, sera remboursée après vérification.
- 7- Le tarif est fixé à : **6€ pour 2,00 mètres (minimum)**
- 8- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration survenant dans l'aire du vide grenier. Tout exposant doit être muni d'une assurance «Responsabilité Civile».
- 9- Aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué.

Vous voudrez bien retourner

- l'attestation ci-joint dûment remplie accompagnée
- du règlement de votre emplacement (en chèque bancaire libellé au nom de l'association Scolaire Fanart),
- d'un chèque de caution de 10 euros et
- d'une copie de votre pièce d'identité.

Votre inscription sera enregistrée dès réception de votre dossier complet.

Le document ci-joint doit parvenir avant le **26 avril** (dans la limite des places disponibles)

Association Scolaire Fanart  
3 Rue Antonin Fanart  
25000 BESANCON 0688551305 - emontrapon@gmail.com

Assemom Montrapon  
18 Avenue de Montrapon  
25000 BESANCON

Le nombre de place étant limité, nous vous conseillons d'envoyer votre inscription rapidement.  
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter nos plus cordiales salutations.

Toute l'équipe de l'association Scolaire  
Fanart/ Montrapon



# VIDE-GRENIER

## Association Scolaire Montrapon / Fanart

Square Coluche

Dimanche 12 mai 2019

Réservation à envoyer pour le **26 avril** (dans la limite des places disponibles)

Je soussigné(e) : .....

demeurant : .....

adresse mail : .....@.....

téléphone( portable de préférence) : ..... demande à participer au vide grenier de l'Association Scolaire Fanart /Montrapon et atteste sur l'honneur participer pour la première ou la deuxième fois maximum en 2019 à un vide- grenier et que je n'y vendrai que des objets personnels usagés.

Je réserve..... mètre(s) linéaire(s) pour la somme de : .....et

je joins un chèque de caution de 10 euros (6€ les 2 mètres minimum)

Détail des marchandises exposées :

- |           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| BIBELOTS  | <input type="checkbox"/>       |
| VAISSELLE | <input type="checkbox"/>       |
| MEUBLES   | <input type="checkbox"/>       |
| FRIPES    | <input type="checkbox"/>       |
| OUTILS    | <input type="checkbox"/>       |
| AUTRES    | <input type="checkbox"/> ..... |

Ci-joint mon règlement et le chèque de caution à l'ordre de l'Association Scolaire Fanart. (Toute demande non accompagnée de son règlement et d'une carte d'identité ne sera pas enregistrée).

Je m'engage à ne vendre aucune marchandise tant que mon véhicule n'aura pas libéré les allées.

Je m'engage à respecter les lieux et en particulier la végétation et à ne pas laisser sur place mes objets invendus.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Fait à..... le ..... 2019

Signature

P. J.: photocopie pièce identité. Seules, les personnes qui joignent une enveloppe timbrée recevront une confirmation de leur inscription. Dans tous les cas, les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée.